

Oltingue

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



DÉCEMBRE 2025

n° 53



p. **11** Une médaille pour Laetitia

p. **23** Concert du patrimoine 2025

p. **30** Attention aux frelons asiatiques



Mot du maire

Oltinguaises, Oltinguois,

Depuis le 1^{er} septembre 2025 les règles de communication en période électorale s'appliquent dès lors le bulletin communal ne doit comporter aucun élément de propagande et doit s'abstenir de toute mention relative à l'élection municipale.

Notre mandat arrivant à terme dans quelques semaines, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée, j'ai été honoré de servir notre commune et de contribuer à son développement.

Pendant notre mandat nous avons réalisé de nombreux projets qui ont contribué à l'amélioration de notre cadre de vie, nous avons œuvré pour soutenir l'éducation, la culture et le sport.

Le soutien indéfectible des Adjoints, des Conseillers et du Personnel Communal a été une source de motivation et d'énergie pour œuvrer pour notre collectivité.

Merci à tous les bénévoles qui participent activement à la vie de notre commune afin qu'elle soit un lieu où il fait bon vivre, un lieu d'échanges et de projets partagés.

Ensemble travaillons pour demain.



“ Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année, que cette nouvelle année vous apporte santé, réussite et bonheur. ”



Philippe WAHL, Maire

État civil

NAISSANCES

- **SCHAUINGER Adélie, Jeanne, Hélène**, née le 7 décembre 2024 à MULHOUSE, de Jessica KREMSER et de Donation SCHAUINGER.
- **STEFFAN Baptiste François**, né le 31 décembre 2024 à MULHOUSE, de Béline DELAGRANGE et de Brice STEFFAN.
- **GUTKNECHT Alerio George Pascal**, né le 26 janvier 2025 à MULHOUSE, de Elise GUTKNECHT.
- **REDELSPERGER Kameron**, né le 14 février 2025 à MULHOUSE, de Joanna SCHAEFER et de Christophe REDELSPERGER.
- **FANTON Julia**, née le 13 avril 2025 à MULHOUSE, de Emilie SENN et de Jérémy Florian FANTON.
- **HATSTATT Martin Maurice**, né le 6 mai 2025 à MULHOUSE, de Valérie SCHOEN et de Jérôme HATSTATT.
- **MULLER VONACHEN Noé Paul André**, né le 10 juin 2025 à MULHOUSE, de Kelly VONACHEN et de Arnaud Daniel Fabien MULLER.
- **EHRET WITTIG Léone May Coline**, née le 23 juin 2025 à MULHOUSE, de Cindy WITTIG et de Julien EHRET.
- **WINTERSTEIN HELEY**, née le 15 septembre 2025 à MULHOUSE, de Jessica LAFERTIN et de Michel WINTERSTEIN.
- **SCHERRER Nathan Michel Christian**, né le 15 octobre 2025 à MULHOUSE, de Estelle RATZMANN et de Cédric SCHERRER.

MARIAGES

- **Dominique MILLAN et Dirk SALOWSKI** se sont mariés le 12 avril 2025 à OLTINGUE.
- **Justine GASSE et Thomas JACOB** se sont mariés le 7 juin 2025 à OLTINGUE.
- **Nathalie GARSON et Serge MONCLER** se sont mariés le 25 août 2025 à OLTINGUE.

DÉCÈS

- **Madeleine BURGER épouse MEISTER**
est décédée le 13 janvier 2025 à MULHOUSE, à l'âge de 74 ans.
- **Christiane CHEVROLET veuve MEYER**
est décédée le 25 avril 2025 à MULHOUSE, à l'âge de 87 ans.
- **Jeanne PASQUA veuve INVERNIZZI**
est décédée le 27 mai 2025 à OLTINGUE, à l'âge de 85 ans.
- **Suzanne HENGY veuve STEHLIN**
est décédée le 10 juin 2025 à THANN, à l'âge de 83 ans.
- **Jean-Luc BUTZERIN**
est décédé le 8 août 2025 à OLTINGUE, à l'âge de 62 ans.



Grands anniversaires en 2026

Janvier

- 94 ans** Marie Lucie Stehlin, née le 3 janvier 1932
93 ans Cécile Stehlin, née le 7 janvier 1933
99 ans Jeanne Dietlin, née le 14 janvier 1927

Février

- 81 ans** Constant Litzler, né le 1^{er} février 1945
81 ans Jean Winterstein, né le 14 février 1945
90 ans Alice Doeblin, née le 18 février 1936

Mars

- 88 ans** Marie Butzerin, née le 4 mars 1938
83 ans Eléonore Walbott, née le 7 mars 1943
93 ans Marie-Thérèse Wahl, née le 10 mars 1933
80 ans Bernadette Oudot, née le 13 mars 1946
83 ans Ella Doppler, née le 18 mars 1943
91 ans Joseph Muttenzer, né le 18 mars 1935
84 ans Joseph Etienne, né le 26 mars 1942

Avril

- 87 ans** Marie Maerky, née le 2 avril 1939
87 ans Joseph Wurtz, né le 5 avril 1939
89 ans Marie Wittig, née le 6 avril 1937
80 ans Marcel Buser, né le 11 avril 1946
90 ans Anne Fritschi, née le 13 avril 1936
85 ans Georges Schweitzer, né le 23 avril 1941
90 ans Solange Bloch, née le 26 avril 1936
97 ans François Frey, né le 27 avril 1929
85 ans Monique Litschig, née le 29 avril 1941

Mai

- 89 ans** Henri Bir, né le 2 mai 1937
80 ans Richard Golling, né le 9 mai 1946
84 ans Annelise Scherrer, née le 10 mai 1942
86 ans Marie-Rose Stehlin, née le 15 mai 1939
98 ans Jacqueline Schneider, née le 17 mai 1928
80 ans René Mossière, né le 24 mai 1946
85 ans Raymond Pflimlin, né le 31 mai 1941

Juin

- 94 ans** Anne-Marie Frey, née le 6 juin 1932
91 ans Jean André Hamann, né le 8 juin 1935
84 ans Clément Gerum, né le 12 juin 1942
84 ans Christian Schweitzer, né le 17 juin 1942
97 ans Lucienne Linder, née le 21 juin 1929

Juillet

- 89 ans** Paulette Hamann, née le 7 juillet 1937
84 ans Elisabeth Richerdt, née le 9 juillet 1942
90 ans Raymond Schoen, né le 24 juillet 1936
84 ans Madeleine Bir, née le 26 juillet 1942

Août

- 93 ans** Thérèse Winterstein, née le 2 août 1933
80 ans Kurt Thommen, né le 2 août 1946
85 ans André Scherrer, né le 4 août 1941
85 ans Marie-Claire Renz, née le 17 août 1941
80 ans Ghyslaine Lefebvre, née le 21 août 1946
86 ans Serge Schelcher, née le 21 août 1940
85 ans François Renz, né le 25 août 1941

Septembre

- 96 ans** Marie Madeleine Wacker, née le 8 septembre 1930
82 ans Adrienne Schweitzer, née le 11 septembre 1944
84 ans Joseph Lauber, né le 17 septembre 1942

Octobre

- 97 ans** Aimé Bloch, né le 2 octobre 1929
80 ans François Gutzwiller, né le 14 octobre 1946
82 ans Christiane Schelcher, née le 27 octobre 1944
85 ans Marie-Thérèse Linder, née le 30 octobre 1941

Novembre

- 82 ans** Rose-Marie Wurtz, née le 1^{er} novembre 1944
81 ans Marie-Thérèse Rey, née le 2 novembre 1945
87 ans Brigitte Weirich, née le 11 novembre 1939
96 ans Marie Thérèse Wittig, née le 17 novembre 1930
81 ans Jean-Claude Oudot, né le 19 novembre 1945
89 ans Maurice Fritschi, né le 25 novembre 1937

Décembre

- 89 ans** Marthe Moll, née le 14 décembre 1937
92 ans Bernard Doeblin, né le 16 décembre 1934
84 ans Jean Gérard Wurtz, né le 19 décembre 1942
88 ans Odile Doppler, née le 24 décembre 1938

Rapports du Conseil Municipal

Séance du 28 novembre 2024 à 18h30 en séance ordinaire

I. Affaires forestières – Approbation de l'E.P.C. 2024 par Mme Émilie LITZLER,

Après avoir ouï les explications de Monsieur le Maire Philippe WAHL, le conseil municipal approuve à l'unanimité dans sa totalité l'état de prévision des coupes pour l'exercice 2025. Celui-ci présente un volume total égal à 2480 m³. Par ailleurs, une recette nette prévisionnelle H.T. hors honoraires de 146 000 € est attendue tandis que le bilan net prévisionnel H.T. est estimé à hauteur de 22 955 € H.T. (recettes – dépenses).

II. Dotation globale de fonctionnement (DGF) réactualisant la longueur de la voirie communale.

VU les articles L 2334-1 à L 2334-23 du CGCT,

M. le maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été établie le 20 novembre 2024 par les services techniques de la mairie.

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- précise qu'il faut rajouter une longueur de 3 292 ml à la longueur actuelle de la voirie communale;

NOM DE LA RUE	Longueur en ml
Rue du réservoir (seconde partie)	280
Lotissement Gehrenmatten	368
Lotissement « Berges de l'Ill »	165
Impasse de Créon d'Armagnac	75
Sortie de village (vers Saint-Blaise et Raedersdorf)	104
Chemin de Saint-Brice	600
Suite Rue saint-Martin et suite rue de l'église (accès cimetière)	1 600
Accès ferme LEQUIN	100
TOTAL	3 292

- autorise M. le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer les documents nécessaires à cet effet.

III. Vente du grand appartement des pompiers – 54, rue principale – 68480 OLTINGUE

VU la possibilité pour la commune de vendre le petit appartement des pompiers d'une surface de 80 m² situé au-dessus de l'ancienne caserne des pompiers cadastré section 2 n° 110, d'une contenance de 22.23 ares;

VU l'accord de l'acheteur pour acquérir cet appartement;

Après débat et discussion;

le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE

1. De vendre un appartement de 80 m² dont l'adresse exacte est : n°54, rue principale (lot 14) - 68480 OLTINGUE et qui porte les références cadastrales suivantes : section 2 n° 110, parcelle d'une contenance de 22.23 ares;
2. De fixer le prix de vente pour la totalité de la transaction à 103 000 € dont 4 000 € de biens mobiliers;
3. Dit que les frais de notaire seront pris en charge par le nouvel acquéreur;
4. De donner pouvoir à Monsieur le Maire, Philippe WAHL pour effectuer tout ce qui sera nécessaire pour assurer cette vente et notamment pour signer l'acte notarial.

Séance du 18 mars 2025 à 19h en séance ordinaire

I. Finances : approbation du compte financier unique (CFU) 2024.

Sous la présidence de M. DOEBELIN Dominique 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 qui s'établit ainsi :



Rapports du Conseil Municipal

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses = 756 210.09 € Recettes = 880 418.78 €	Dépenses = : 272 683.45 € Recettes = 185 514.07 €
Résultat exercice = + 124 208.69 € Report année n-1 = + 329 870.23 €	Résultat exercice = - 87 169.38 € Report année n-1 = - 88 453.45 €
Résultat = + 454 078.92 €	Résultat = - 175 622.83 €
Restes à réaliser = --- Résultats = + 454 078.92 €	Restes à réaliser = - 26 500 € Résultats cumulés = - 202 122.83 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter	
Recettes	880 418,78 €
Dépenses	756 210,09 €

III. Finances locales : Fixation des taux des taxes directes locales

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

DÉCIDE de proposer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 14.36 % (ancien taux 14.06 %)
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.31% (ancien taux 20.81%)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61.00 % (ancien taux 60.50%)

Le Conseil municipal,

VU les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,



Arrêté Municipal N°54/2024 d'Interdiction de déposer du verre au point de collecte

Pour éviter les nuisances et afin de préserver la tranquillité du voisinage,

**LE DÉPÔT DE VERRE EST INTERDIT :
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS ET EN SEMAINE
ENTRE 21H00 ET 7H00**

Il n'est pas admis que les déchets (concernés ou non par les collectes)
soient déposés au sol

Toutes nuisances liées à l'application de cet arrêté donneront lieu à l'établissement d'un rapport ou d'un procès-verbal constatés par les brigades vertes et punissable
PAR UNE AMENDE POUR LES CONTRAVICTIONS DE 3. CLASSE

Rapports du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 14.36 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.31 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61.00 %

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux;
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

IV. Droit de préemption urbain – bâtiment FARINE

La commission communale d'urbanisme, par l'intermédiaire de son président le maire Philippe WAHL, présente aux différents membres du conseil municipal le dossier suivant.

Dans le cadre de son étude « Résidence Séniors », il serait opportun pour la commune d'acquérir, par application de son droit de préemption urbain (délibérations des 18 juin 1987, 18 mai 1990 et 12 décembre 2007), l'immeuble cadastré n°14 de la section 02 appartenant à la SCI BATIK, d'une surface de 14.23 ares.

En cas de cette future acquisition, la commune d'OLTINGUE pourra développer ce projet.

Aussi, le conseil municipal,

En application de l'article L.210.1 du code de l'urbanisme;

VU la configuration du terrain, qui se prête avantageusement à cet objectif;

VU les plans du projet;

VU la présentation de l'étude;

DÉCIDE

D'appliquer s'il y aurait vente son droit de préemption urbain sur la parcelle n° 114 - section 02, d'une contenance de 14.23 ares dont la situation géographique se trouve dans le centre du village afin de pouvoir procéder à une « Résidence Séniors » de notre commune.

V. Création d'une aire de jeux – Abords du terrain de pétanque – Rue de Fislis

M. Philippe WAHL, maire, souhaite créer un espace de jeux destiné aux enfants aux abords du terrain de pétanque dans la rue de Fislis.

Pour cela, plusieurs devis ont été demandés.

Après choix de la commission, l'entreprise HUSSON de PFESTATT a été retenue pour un montant total TTC de 27 638.28 €.

Concernant le financement de ce projet, la collectivité souhaite solliciter des subventions. D'une part, auprès de la CEA et d'autre part, auprès de la Préfecture pour la DETR.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le projet présenté;
- **SOLLICITE** l'attribution de subventions auprès de la CEA et de la Préfecture du Haut-Rhin;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents à venir.

Séance du 27 mai 2025 à 19h30

en séance ordinaire

I. Travaux de voirie -aménagement d'un carrefour - « rue de Raedersdorf » et « rue de Saint-Blaise » ainsi que création d'une écluse – pont de la rue de Raedersdorf.

VU les articles L422-1, R421-17 et R421-17-1 du code de l'urbanisme,

VU les articles L126-2 et 3, L183-12 et R126-1 du code de la construction et de l'habitation,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29.

M. le Maire, dans le cadre de la sécurisation et de la limitation de la vitesse dans notre village, propose l'étude de :

- l'aménagement du carrefour venant de la rue de Raedersdorf;
- l'aménagement du carrefour venant de la rue de Saint-Blaise;
- la création d'une écluse au niveau du pont de la rue de Raedersdorf;

Ces travaux sont estimés un coût total de 63 505 € T.T.C soit 52 900 H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DONNE L'ACCORD** à M. le Maire de pouvoir s'occuper de l'étude pour les travaux cités ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** à M. le Maire pour signer les documents y afférents et pour les demandes de subventions à la CEA au titre des amendes de police, subventions pouvant atteindre 40%.



Rapports du Conseil Municipal

II. Travaux de Saint-Brice – Création d'un nouveau réseau d'eau de la source à la citerne – mise en place d'une cuve et d'un système de traitement microbiologique de l'eau.

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de créer un nouveau réseau d'eau de la source à la citerne au hameau de Saint-Brice. Il faudra également mettre en place une cuve ainsi qu'un système de traitement microbiologique de l'eau.

M. le Maire indique que le coût prévisionnel est estimé par le maître d'œuvre à 31500 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DÉCIDE

à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser M. le Maire à signer les documents afférents à ces travaux.

Des crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

III. Fonds Communal Alsace – Construction d'un groupe scolaire intercommunal

VU l'existence d'un « fonds communal Alsace », dont la vocation est d'aider les communes à financer les investissements indispensables à la vie locale;

VU que chaque commune a la possibilité de présenter trois projets maximums sur la période du mandat municipal;

VU que le montant plafond de soutien cumulé est de 100 000 € + 800 000 € au total (8 communes);

VU que chaque commune a la possibilité de céder à un autre porteur l'un de ces 3 projets et donc de lui permettre de déposer un dossier;

VU que dans ce dernier cas de figure, la subvention sera attribuée à ce tiers et viendra donc grever le montant maximum de soutien possible sur la période 2022-2025 à la commune.

Le conseil municipal de la commune d'OLTINGUE,

DÉCIDE

- de céder un de ses projets au Syndicat Intercommunal Préscolaire et Scolaire « Birsig à l'Ill pour la construction d'un groupe scolaire intercommunal.
- de définir le montant de l'aide attribuée par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 550 094 €.

IV. Achat de parcelles pour une création d'une zone humide

Suite au projet de création d'une zone humide, Monsieur le Maire désirerait acquérir une partie des terrains suivants (par morcellement) dont M. MULLER Jean-Pierre est propriétaire :

Section 3 • parcelles 77-78-79-80-81-82

VU la proposition de la commune à M. MULLER Jean-Pierre d'acquérir par morcellement une partie des parcelles :

- La parcelle 77 d'une contenance de 5787 m²
- La parcelle 78 d'une contenance de 14265 m²
- La parcelle 79 d'une contenance de 1997 m²
- La parcelle 80 d'une contenance de 1842 m²
- La parcelle 81 d'une contenance de 2108 m²
- La parcelle 82 d'une contenance de 6212 m²

M.MULLER Jean-Pierre propose de vendre par morcellement des 6 parcelles 1 ha 12 ares pour un montant de 7 280€ soit 65 € l'are.

Après débat et discussion;

Le CONSEIL MUNICIPAL, à deux voix contre,

DÉCIDE

1. De répondre favorablement à cette offre d'achat des parcelles en zone agricole dont les références cadastrales sont n°77-78-79-80-81-82 section 3 d'une contenance de 1ha12 ares.
2. De fixer le prix de la totalité à 7280€ soit 65 € l'are.
3. De prendre en charge des frais de notaire.
4. De donner pouvoir à Monsieur le Maire Philippe WAHL pour effectuer tout ce qui sera nécessaire pour assurer cet achat et notamment pour signer l'acte notarial.

Séance du 2 juillet 2025 à 19h30 en séance ordinaire

I. Contrat Natura 2000 – îlot de sénescence complet » en parcelles forestières communales d'OLTINGUE.

Le maire présente aux membres du conseil, la proposition de Natura 2000 favorisant le développement d'îlots de sénescence ainsi que de la charte.

Ce dispositif favorise le développement de bois sénescent par la création de 3 îlots de sérencences dans la forêt communale d'Oltingue.

La surface estimée est de 5.21 hectares, à savoir :

Parcelle 11 : 3.45 hectares.

Parcelle 2 : 0.70 hectares.

Parcelle 3 : 1.06 hectares.

Le contrat implique la non-exploitation pendant une durée de 30 années. L'absence de récolte de bois est compensée

Rapports du Conseil Municipal

par une subvention prise en charge dans le cadre d'un contrat Natura 2000, rémunéré par l'Union Européenne et l'Etat.

La compensation vaut à hauteur de 3 000 € l'hectare pour les 30 ans de non-récolte et est versée au début du contrat, en général dans l'année suivant le dépôt du dossier complet.

Le contrat est monté en lien avec l'ONF et la commune. Il est déposé à la Région Grand-Est, qui instruit le dossier complet.

À tout moment, le respect du cahier des charges peut être contrôlé (notamment : vérification de la surface de l'ilot, identification sur le terrain du pourtour marquant son remplacement, absence de coupes récentes de bois).

La commune bénéficiera d'une exonération de taxe foncière non bâti sur la totalité de la forêt communale soit environ 400 hectares et ceux pour la durée des 5 années du contrat renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité,

DÉCIDE

- D'approuver le projet de contrat Natura 2000 qui lui a été présenté, notamment le plan d'aides, les engagements juridiques et techniques;
- De s'engager à ne pas solliciter d'autres aides publiques pour les mêmes mesures proposées dans le projet de contrat de Natura 2000;
- De certifier que le projet Natura 2000 pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet par le service instructeur;
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document et acte relatif au projet de contrat Natura 2000.

II. Sécurité routière – modifications

Le projet de sécurisation du village devra être modifié avant accord de l'unité routière.



Séance du 2 octobre 2025 à 19h30 en séance ordinaire

I. Attribution subvention – ILL AUX LOISIRS – FISLIS.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et après consultation du budget M 57, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

1. d'attribuer une subvention de 200 € à l'association ILL AUX LOISIRS de FISLIS.

Le montant de ces subventions sera prélevé à l'article 6574 - chapitre 65;

II. Approbation du garde-chasse Thierry WALBOTT – LOT 2

VU la demande de M. Thierry WALBOTT, né le 13 décembre 1971 à ALTKIRCH, Haut-Rhin, demeurant 11, rue du réservoir – 68480 OLTINGUE au poste de garde-chasse du lot n°2 de la commune d'OLTINGUE.

VU la décision d'agrément pour le piégeage du 06/09/1997 reconnaissant les aptitudes techniques de M. Thierry WALBOTT;

Le conseil municipal

DÉCIDE

1. De donner l'agrément à M. Thierry WALBOTT à ses fonctions de garde-chasse particulier du lot de chasse n°2 de la commune d'OLTINGUE.

III. Sécurisation du village

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les compétences de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) en matière de voirie,

Considérant la nécessité d'améliorer la sécurité routière au sein de la commune, notamment dans les secteurs présentant une circulation importante ou des risques pour les usagers,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : La sécurisation du carrefour situé à l'intersection des rues de Raedersdorf, de la rue Principale et de la rue de Wolschwiller sera réalisée.

Ces aménagements comprendront :

- la mise en place d'une signalisation horizontale,
- la pose de panneaux et de marquages au sol matérialisant une zone limitée à 30 km/h,
- l'installation d'un panneau STOP, conformément aux prescriptions de la CEA.

Article 2 : Des travaux d'aménagement d'un trottoir seront entrepris rue de Raedersdorf, afin d'assurer la sécurité des piétons.

Article 3 : Un marquage au sol sera réalisé au carrefour de la rue de Saint-Blaise pour améliorer la lisibilité et la sécurité de l'intersection.

Article 4 : Les dépenses liées à ces travaux seront inscrites au budget de la commune, sur le chapitre correspondant, et pourront faire l'objet d'une demande de participation financière ou de subvention auprès de la CEA ou tout autre organisme compétent.

Article 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Journée Citoyenne 2025

Samedi 17 mai, dès 7h du matin, une cinquantaine de bénévoles se sont retrouvés sur les différents chantiers de la Journée Citoyenne.

Dans une ambiance conviviale et dynamique, plusieurs travaux ont été réalisés :

- **peinture des ponts** (notamment le pont en bois) **et du cimetière**,
- **maçonnerie** sur la plateforme des déchets verts,
- **création d'une aire de recyclage** au cimetière,
- **travaux de débroussaillage et d'entretien** de la rivière,
- **travaux de nettoyage** à la salle polyvalente,
- **travaux d'archivage et de rangement** à la mairie.

La matinée a été ponctuée par une pause-café à 9h, accompagnée de petits gâteaux, permettant à chacun de reprendre des forces avant de poursuivre les chantiers.

À 13h, tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un repas convivial préparé par des bénévoles — un moment de détente et de partage très apprécié après une matinée bien remplie.

La municipalité tient à adresser un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour embellir et entretenir notre village.

Cette journée est non seulement l'occasion de prendre soin de



Journée Citoyenne

notre cadre de vie, mais aussi de rencontrer de nouveaux habitants et de renforcer les liens entre Oltinguois.

La mairie remercie également toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année — et pour certains depuis des décennies — participent à l'entretien de la rivière, des sentiers, des espaces verts, des fontaines, des calvaires ou encore au nettoyage du village.

Toutes ces actions sont très appréciées et contribuent à faire d'Oltingue une commune agréable à vivre.

Dominique Doebelin



Vie locale

Aire de jeux

En septembre, l'aire de jeux près de la salle polyvalente a été achevée.

Monsieur Oddo Matteo a fait un don de 2 500 €, somme qu'il a récoltée grâce à la vente d'oranges sur différents marchés de Noël. La commune d'Oltingue le remercie chaleureusement pour ce don exceptionnel.

Des subventions ont été accordées par la CEA > 4 000 € et par la DETR > 6 000 € pour un investissement de 27 638,28 €.



Une médaille pour Laetitia

C'est avec une grande joie que lors du Conseil Municipal du 27 mai nous avons eu le plaisir de célébrer un événement exceptionnel : les 20 ans de dévouement de Laetitia au secrétariat de notre commune.

Par son travail discret mais essentiel elle a contribué de manière significative au bon fonctionnement de notre administration communale.

Son engagement, son professionnalisme et son sourire ont été des constantes pour tous les élus, les agents et les administrés que nous sommes.

Après le départ de M.Doppler, elle s'est investie pleinement en étant toujours prête à aider, à renseigner et à orienter avec bienveillance.



Aujourd'hui, nous lui exprimons notre profonde gratitude pour son implication sans faille. Elle a pris cette responsabilité malgré tous les problèmes qu'il fallait régler, les changements et les défis.

Cette médaille que nous lui avons remis est un témoignage de notre reconnaissance pour son travail et son implication dans la vie de notre commune.

*Félicitations
à elle !*

Opération Brioches 2025

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le résultat de l'opération brioches qui s'est déroulée dans votre village au mois de septembre 2025.

Veuillez accepter, mes sincères remerciements pour votre soutien au profit des personnes handicapées.

Le résultat de l'opération s'élève à 1 724 € pour votre village.

Je vous souhaite par la même occasion de passer de très belles fêtes de fin d'année.

*Fernand Heinis
Président du Fonds APEI Hirsingue*



Un Oltinguois Meilleur Apprenti de France

Grand passionné de mécanique, c'est tout naturellement que Arthur Deichtmann se dirige vers les métiers de l'automobile.

Après avoir obtenu son CAP en maintenance des véhicules option VP, il continue sa formation en BAC PRO.

Actuellement en apprentissage au garage Blitz Performance à Hésingue et en formation au CMA Formation Artisanat Mulhouse, Arthur décide de se lancer dans le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

Après plusieurs heures d'entraînement au centre de formation,

il participe au concours au niveau départemental et régional le 12 avril 2025 où il a obtenu les médailles d'or dans les deux échelons. Il a ainsi été qualifié pour participer aux épreuves du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » au niveau national. C'est avec le soutien de ses coachs et de ses proches, qu'Arthur a participé à la finale nationale qui s'est déroulée les 22 et 23 novembre 2025



à l'UFA Risle-Seine à Pont-Audemer en Normandie.

Au terme des 8 épreuves du concours, Arthur est rentré en Alsace avec la médaille d'or et le prestigieux titre de Meilleurs Apprentis de France en Maintenance des Véhicules Particuliers.

Summer Radio Quetsch

En collaboration avec la communauté des communes du Sundgau, cette journée participative invitait les habitants du village à se retrouver, à partager des anecdotes, à raconter l'histoire de notre commune et à s'engager pour leur village.



Un grand MERCI à tous les participants pour leurs disponibilités et leurs engagements.

MERCI à la famille THOMAS de nous avoir reçu au Moulin de Huttingue.

Vie locale

Une fête pour nos aînés

Le 15 novembre la commune d'Oltingue a invité les aînés du village à la salle des fêtes St Léger à Fislis pour la rencontre annuelle.

Ce fût une agréable et sympathique après-midi autour d'un très bon déjeuner préparé par Sébastien et le Football Club d'Oltingue.

Le duo musical LES TONIC'S de Colmar nous ont fait danser et chanter sur d'anciennes chansons françaises et alsaciennes.

Cette rencontre est toujours un grand moment de souvenirs, d'anecdotes et d'histoires vécues. C'est également un échange et un partage entre l'ancienne et la nouvelle génération d'aînés.

N'oublions pas que nos anciens d'Oltingue, c'est l'histoire d'Oltingue.



Éléonore, une archiviste de notre village

Éléonore Walbott s'est installée à Oltingue dans les années 60 suite à son mariage.

Elle est une grande collectionneuse. Sa passion est de collectionner des photos de moto, des cartes des années 1980 et encore d'autres trouvailles de photos anciennes, documents, coupures de journaux de 1900 à 2000 autour du village d'Oltingue.

L'idée de cette collection lui est venue suite à la découverte de vieilles photos de son beau-père, des archives très intéressantes sur notre village de 1902 à aujourd'hui.

Sa collection contient une galerie de portraits d'Oltingue : les maires,



“En 2004, elle a contribué activement à l'histoire du jumelage entre Oltingue et Créon d'Armagnac.”



les ouvriers communaux, les artisans, les prêtres mais on peut aussi y voir l'évolution de l'urbanisme et des éléments d'architecture du village. Éléonore garde ses précieux albums avec une grande fierté.

Elle a pu fournir des photos pour la réalisation d'un livre sur Oltingue en 2022, édité par le musée paysan.

Femme très investie au musée paysan, elle a aussi fait vivre le Caveau dans les années 80 pendant 10 ans.

En 2004, elle a contribué activement à l'histoire du jumelage entre Oltingue et Créon d'Armagnac. Les échanges de ces deux communes sont toujours actuels.

Elle a également participé à la création des « Oltinger Waldwaggis » en confectionnant les premiers costumes.

Pour garder l'intimité de la vie privée d'Éléonore ces documents ne pourront être consultés que par son accord et celle de sa famille.

Vie associative

Association des donneurs de sang d'Oltingue

DATES DES COLLECTES DE SANG 2026

Vendredi 13 mars 2026	16h - 19h30
Vendredi 3 juillet 2026	16h - 19h30
Vendredi 25 septembre 2026	16h - 19h30
Vendredi 18 décembre 2026 Collation	16h - 19h30
Traditionnelle grillades pour les donneurs	

MANIFESTATION EN 2025

Vente des tulipes

525 € récoltés grâce à votre générosité.

Consulter le site internet www.IRHT.fr

Au printemps 2026, nous repasserons dans le village avec nos tulipes!



Vente de carpes à emporter

Cette année nous avons reconduit la vente de friture de carpes à emporter.

En 2026 ce sera le week-end du 18 octobre.

Collecte : le don du sang

Les donneurs sont de moins en moins nombreux! Mais la demande en sang est toujours présente, soit pour les transfusions ou pour la fabrication de médicaments.

Je tiens à remercier tous les donneurs qui se déplace régulièrement sur les différentes collectes et qui prennent de leur temps pour venir donner leur sang. A travers ce simple geste, ils sauvent des VIES!

Vous aussi vous pouvez en faire partie ; venez nous rejoindre !

*Partagez votre pouvoir,
donnez votre sang!*

Pour davantage d'informations,
vous pouvez consulter le site de l'EFS

www.dondusang.net

www.efs.sante.fr

Un grand merci pour votre générosité!

L'ensemble du comité vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Rendez-vous à la prochaine collecte !

Philippe Gutzwiler
Président de l'Amicale des
Donneurs de Sang d'Oltingue



Vie associative

Oltlinger Waldwaggis Rapport 2025

L'année 2025 a une nouvelle fois été riche en événements et en convivialité pour notre association qui compte aujourd'hui 60 membres.

La cavalcade d'Olttingue restera sans doute dans les mémoires : le beau temps était enfin au rendez-vous, offrant un succès exceptionnel, le plus important depuis les dernières éditions. Les visiteurs sont venus nombreux tout au long de la journée, profitant pleinement de l'ambiance carnavalesque.

Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants du village pour leur compréhension face aux désagréments qu'un tel événement peut occasionner. Leur soutien contribue également à la réussite de cette manifestation.

Une semaine plus tard nous voulions faire le feu mais vu les conditions météorologiques nous l'avons repoussé d'une semaine et ce fut bénéfique. La manifestation a rassemblé petits et grands autours d'un moment convivial.

Les bourses aux vêtements deviennent maintenant un rite habituel pour les exposants et les visiteurs qui font toujours de très bonnes affaires. Nous profitons également à chaque fois pour récupérer les invendus que les exposants ne veulent plus ramener et les distribuons à des œuvres caritatives.

Nous avons réitéré le week-end des structures gonflables, un parc en intérieur de plusieurs structures gonflables, pour l'amusement des plus petits.

Cette année nous avons également organisé une soirée 80-90-2000 pour se rappeler de bons souvenirs.

La fin d'année rythme toujours avec le marché de Noël et cette année nous avons rajouté un apéro le vendredi soir autour du caveau qui fut très apprécié et qui sera reconduit à l'avenir.

Le samedi et le dimanche ont été consacrée au marché de Noël, celui d'Olttingue ne cesse de grandir en notoriété autant au niveau des exposants que du côté des visiteurs. Il faut juste un peu d'aide de la part de la météo pour avoir de belles affluences sur le week-end car la collaboration entre la commune et les Oltlinger Waldwaggis fonctionne à merveille.

Au niveau des cavalcades que nous avons faites cette année, nous nous sommes déplacés à Kembs, Leymen, Hofstetten en Suisse, Village neuf, Dannemarie, Hégenheim et sans oublier notre passage à la maison de retraite de Luppach. Cette année nous n'y sommes pas allés seuls mais nous nous sommes déplacés avec une Gugga Musik. Rien qu'à voir les sourires et les mots de remerciements reçus, notre action là-bas est appréciée.

Nous tenions par la même occasion à remercier tous nos sponsors et donateurs car ils nous sont d'une grande aide pour l'achat de divers matériaux et de fournitures tels que les bonbons, confettis, peluches que nous distribuons lors des cavalcades. Ils nous soutiennent activement pour nos futurs projets et assurent également la continuité de nos activités.

Si une autre entreprise serait intéressée pour nous sponsoriser, qu'elle prenne contact avec notre président.

En 2026 nous vous présenterons un tout nouveau char sur lequel nous avons passé pas mal de nos journées.

Nous participons également à la journée citoyenne de la commune, contribuant ainsi activement à la vie locale.



L'année 2025 aura donc été marquée par la bonne humeur, la participation de tous et une belle énergie collective. Un grand merci à la commune pour leur confiance. Pour finir, les Waldwaggis vous remercient de votre soutien lors de nos manifestations et vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. Nous avons hâte de vous retrouver en 2026 pour de nouvelles aventures.

Si vous êtes intéressés par le monde du carnaval et souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Le président, Jean Michel Deichtmann

Cavalcades où nous allons défilées



Kembs, Leymen, Hofstetten, Olttingue, Village Neuf, Dannemarie, Sierentz, Hegenheim sans oublier notre visite à Luppach au mois de mars.

Calendrier 2026



22 février

Cavalcade d'Olttingue

7 mars

Feu de carnaval

12 avril

Bourse aux vêtements

11 octobre

Bourse aux vêtements

7-8 novembre

Structures gonflables

14 novembre

Soirée 80-90-2000

4-5-6 décembre

Marché de Noël

Vie associative

Football Club d'Oltingue

2025 est une belle Année pour le FCO : c'est son 60^e anniversaire, et il ne s'agit pas de « prendre sa retraite » bien au contraire.

À cette occasion, nous avons pu nous réunir tout d'abord autour du terrain pour voir évoluer des jeunes joueurs U18 contre des U15 puis l'équipe des féminines séniors, et pour terminer les anciens joueurs du FCO qui s'affrontaient. Cet anniversaire a permis à nos membres fondateurs du club de se revoir, d'évoquer certaines anecdotes et d'échanger autour de photos. Ce jour-là, nous avons pu honorer les membres actifs du club. Je vais vous citer les plus anciens :

- M.Adrien Stehlin qui était président pendant 15 ans,
- M.Jean-Paul Stehlin qui s'occupe de nos terrains.

Tous les deux étaient également joueurs et maintenant nous concoctent souvent un repas le jeudi soir après l'entraînement.

Il y a deux vice-présidents

- M.Francis Hoenner
- M.Dominique Doebelin

Francis organise les manifestations et Dominique est président des jeunes (et président de Sundgau-Foot).

Mme Nadège BERGER est secrétaire du FCO depuis 25 ans.

Encore MERCI à eux qui sont le fer de lance de notre cher FCO.

Après la remise des distinctions, nous avons pu partager un dîner à la salle polyvalente.

Nous avions aussi organisé notre traditionnel Loto en février où vous étiez un peu moins nombreux que les autres années. Lors du marché aux puces, nous avions pu chiner avec pas moins de 180 stands. Malgré un temps humide, notre marche populaire a été un

succès avec 619 marcheurs, et nous avons servi 500 repas à la salle. Merci aux Oltinguoises et Oltinguois pour votre soutien lors de nos différentes manifestations, et au chaleureux accueil lors de la vente des cartes de membres.

Côté sportif, nous avons toujours 3 équipes séniors masculins en entente avec nos voisins de Raedersdorf, 2 équipes féminines (une équipe de foot à 11 et une autre qui évolue à 8) en entente avec Muespach-Folgensbourg. Les jeunes sont dans un groupement Sundgau-Foot avec 12 équipes allant des U18 aux U7. Si vous souhaitez rejoindre le groupement pour encadrer des jeunes, Dominique vous accueille avec plaisir.

Nouveauté cette année, nous avons aussi une équipe de vétérans, là aussi vous pouvez nous rejoindre si vous voulez taper dans le ballon.

Calendrier 2026

28 février

Loto

22 mars

Marché aux puces

8 novembre

Marche populaire



Samedi 24 Juin 2025

Football

Les 60 ans du FC Oltingue

Le FC Oltingue (FCO) fête ses 60 ans ce samedi 24 Juin à partir de 13 h 30. L'occasion de jeter un œil sur l'histoire du club, dont les anciens joueurs et sympathisateurs sont invités à célébrer cet anniversaire.

Dernier millésime anné, le FC Oltingue (FCO) a vécu de belles échéances sportives et humaines, avec son 60^e anniversaire et la fin de la décennie.

C'est en effet au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le FC Oltingue a été dissous en 1946. L'association a été relancée en 1963, sous l'égide d'Emile Vitzthum d'Hechtingen part le retour au sein de la



Les 60 ans des sympathisants du FCO. Photo ELL

Les belles années 1970

L'équipe fanion a connu plusieurs belles saisons, notamment en 1970, où les joueurs avaient atteint une période où peu plus difficile à la fin de la décennie. Les premières années de la décennie 1980 avaient également une bonne période, avec une accession en Division 2, avant une saison difficile en 1986.

Les dernières années de la période récente, le club s'est illustré avec une moyenne d'environ 12 points en 1990, 2000 et 2002, une relégation

évidente, tant pour sa stabilité que pour le niveau de ses joueurs.

Le samedi 24 Juin, le club d'Oltingue accueille ses anciens joueurs et sympathisateurs, anciens et actuels, pour fêter ses 60 ans de football. Des rencontres sont prévues à partir de 13 h 30 pour les U18, à 14 h pour les séniors et à 15 h pour les marche

sympathisants.

La cérémonie officielle, avec discours, distinctions et verre de l'amitié, est prévue à 13 h 30.

Le programme est le suivant, dans

ordre chronologique :

• Cérémonie officielle

• Marché aux puces

• Marché aux puces

Que ces fêtes de fin d'année puissent être aussi rayonnantes, douces et heureuses que possible pour vous et toute votre famille.

Olivier Litschig, Président du FCO



Vie associative

Sapeurs-pompiers d'Oltingue



Chers habitants de la commune d'Oltingue, comme chaque année, c'est avec un réel plaisir que nous vous présentons le bilan de l'activité des sapeurs-pompiers d'Oltingue.

Notre centre de secours compte aujourd'hui 49 sapeurs-pompiers volontaires, dont 7 femmes.

Cette belle équipe se distingue par la diversité de ses talents et de ses personnalités — une richesse qui fait toute la force et la cohésion de notre unité.

Malgré des difficultés de disponibilité en journée, l'engagement opérationnel reste soutenu, afin d'assurer au quotidien la sécurité et le secours des habitants des communes du Haut Sundgau.

Au 1^{er} novembre 2025, les sapeurs-pompiers d'Oltingue ont déjà effectué près de 390 interventions, soit une moyenne d'une à deux sorties par jour.

Au total, cela représente plus de 93 000 heures d'astreinte consacrées à la protection de la population.

Cette année a été marquée par la prise de fonction de l'adjudant-chef Gilles Weber, nouvel adjoint au chef de centre, dont l'expérience, la rigueur et le sens du collectif constituent de précieux atouts pour poursuivre le travail engagé et accompagner le développement du centre.

Toute la reconnaissance du centre va également au Capitaine Julien Groell, ancien adjoint, pour ses années de collaboration exemplaire, son engagement sans faille et son profond sens des responsabilités. Son passage à cette fonction restera marqué par son professionnalisme et son humanité.

Quatre nouveaux sapeurs-pompiers ont rejoint notre équipe, apportant énergie et enthousiasme :

- Idris Grégory
- Eggenspiller Mickaël
- Blind Ludovic
- Paris Hélène

Leur arrivée renforce notre corps de sapeurs-pompiers et garantit la continuité de l'engagement auprès de la population. Souhaitons-leur la bienvenue et beaucoup de réussite dans leurs nouvelles missions !

QUELQUES MOMENTS FORTS

- **Le 9 mars**, dispositif de sécurité et participation de l'amicale à l'organisation de la cavalcade.
- **Le 1^{er} avril**, le Capitaine Julien Groell prend les fonctions de chef de la compagnie 5 et de chef de centre du CSR (centre de secours renforcé) de Wittenheim
- **Le 26 avril**, initiation aux gestes de premiers secours dans la commune de Linsdorf.
- **Lundi 12 mai**, une intervention particulièrement marquante a eu lieu l'incendie d'un hangar, et d'une maison d'habitation isolée, sur la D411 à la sortie de Ligsdorf vers Winkel, a nécessité l'engagement d'une vingtaine de nos sapeurs-pompiers sur cette intervention de longue durée.
- **Les 23, 24 et 31 Mai puis le 7 juin** : formation départementale EPIM (équipes de première intervention en milieu montagneux) sur le secteur du Jura alsacien.
- **Le 26 Mai**, l'Adjudant-chef Gilles Weber prend la fonction d'adjoint au chef de centre suite aux nouvelles prises de fonctions du Capitaine Julien Groell à la compagnie 5.
- **Le 21 juin**, cérémonie de la journée nationale des sapeurs-pompiers à Mulhouse. Le sergent-chef Pascal Ueberschlag a été décoré de la médaille pour services exceptionnels échelon argent. La médaille de l'union départementale a été remise à l'adjudant-chef Gilles Weber.
- **Le 13 juillet**, cérémonie de la fête nationale.
- **Le 10 août**, journée portes ouvertes.
- **Le 28 août**, visite de la caserne de 50 enfants du périscolaire de Fislis.
- **Le 27 septembre**, portes ouvertes du CPI de Kiffis.
- **Le 18 octobre**, diverses manœuvres incendie sur plusieurs sites de la commune d'Oltingue, avec nos collègues du CIS de Waldighoffen.



Vie associative

Cérémonie du Dimanche 13 juillet 2025

La fête nationale du 14 juillet, nous a permis de valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers lors d'une cérémonie de mise à l'honneur de plusieurs d'entre eux :

Liste des récipiendaires :

DÉCORATIONS :

40 années de service échelon Grand-Or :

- Sergent-chef **Pascal Ueberschlag**

10 années de service échelon Bronze :

- Caporal-chef **Serge Winter**
- Caporal **Adam Simonin**

Promus au grade supérieur :

- Adjudant **Christophe Deichtmann** : Adjudant-chef
- Adjudant **Loïc Simon** : Adjudant-chef
- Sergent-chef **Stéphan Brugger** : Adjudant
- Caporal-chef **Serge Winter** : Sergent
- Sapeur de 1ère classe **Elodie Libis** : Infirmière sapeur-pompier

Remise de la médaille de l'union départementale du Haut Rhin :

- Capitaine honoraire : **Michel Weigel**
- Infirmière sapeur-pompier : **Cindy Weigel**
- Adjudant-chef : **Christophe Deichtmann**
- Adjudant-chef : **Jean-Michel Deichtmann**

Remise de l'insigne moniteur de secourisme échelon argent :

- Adjudant-chef : **Christophe Deichtmann**
- Sergent-chef : **Dorian Blenner**
- Sergent-chef : **Pascal Ueberschlag**

Remise de l'insigne d'accompagnateur de proximité échelon bronze :

- Capitaine : **Julien Groell**
- Lieutenant : **Jean Muller**
- Lieutenant : **Gaël Fruh**
- Adjudant-chef : **Laurent Ravry**
- Adjudant-chef : **Gilles Legendre**
- Adjudant-chef : **Philippe Deichtmann**
- Adjudant-chef : **Jean-Michel Deichtmann**
- Adjudant-chef : **Christophe Deichtmann**
- Sergent-chef : **Pascal Ueberschlag**
- Sergent-chef : **Loïc Ruetsch**
- Sergent-chef : **Dorian Blenner**
- Sergent : **Christophe Romero**

Remise de l'insigne des anciens sapeurs-pompiers

Un hommage particulier a été rendu aux anciens sapeurs-pompiers, celles et ceux qui ont quitté l'uniforme mais qui ont laissé une empreinte durable dans l'histoire du centre de secours.

Les 16 anciens suivants ont été mis à l'honneur

lors de la cérémonie : André Ruetsch, Michel Weigel, Rémy Rietzler, André Probst, Jean Jacques Deichtmann, Didier Stehlin, David Nachbaur, Raphael Bir, Robert Hajnal, Patrice Simon, Emmanuel Nachbaur, Nicolas Doppler, Xavier Wittig, Maurice Fritchy, Marguerite Litzler et Christian Hamann.

Ils représentent la mémoire vivante de l'engagement des sapeurs-pompiers. Leur exemple continue d'inspirer les générations actuelles, et leurs conseils restent précieux.

L'insigne des anciens sapeurs-pompiers leur a été remis lors de cette cérémonie, en reconnaissance de leur dévouement et de leur fidélité au service de la communauté.



Vie associative

Sapeurs-pompiers d'Oltingue



Dimanche 10 août : portes ouvertes

Nous avons eu le plaisir de vous accueillir dans notre belle caserne à l'occasion de notre traditionnelle journée portes ouvertes.

Placée sous un magnifique soleil, cette journée a été une véritable réussite. Elle a été rythmée par de nombreuses activités : ateliers de sensibilisation aux accidents domestiques, initiations aux gestes de premiers secours et actions de prévention incendie.

De nombreuses démonstrations, expositions et animations ludiques ont rencontré un vif succès auprès du public venu en famille.

L'amicale des sapeurs-pompiers a assuré la restauration et proposé diverses boissons rafraîchissantes, contribuant à la convivialité de cet événement.

Nous vous remercions sincèrement pour votre présence et votre soutien, qui font de cette journée un moment toujours aussi chaleureux et fédérateur.

Le sergent-chef Cédric Scherrer a été engagé dans la colonne de renfort de lutte contre les feux de forêts pour une mission du 23 au 30 juillet dans le département des Bouches-du-Rhône.

Notre belle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) bénéficie d'un encadrement à la fois bienveillant et rigoureux. Véritable vivier de nos futurs sapeurs-pompiers, cette jeunesse incarne l'avenir de notre engagement.

Nous adressons nos sincères remerciements au sergent-chef Dorian Blenner pour ses sept années de dévouement en tant que responsable de section.

Nous souhaitons également plein succès à l'adjudant-chef Philippe Deichtmann, qui reprend le flambeau, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe de bénévoles pour la poursuite de cette belle mission de transmission.

Dans le cadre du renforcement de nos effectifs, il est désormais possible de rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires grâce à un engagement différencié.

Ce nouveau mode d'engagement offre la possibilité de participer exclusivement aux missions de secours à la personne, sans être mobilisé pour la lutte contre les incendies ou d'autres types d'interventions.

Si vous souhaitez mettre votre altruisme au service des autres, n'hésitez pas à franchir le pas et à rejoindre nos équipes !

Nous adressons nos sincères remerciements à la commune d'Oltingue pour l'appui et la collaboration qu'elle nous témoigne tout au long de l'année.

L'ensemble des sapeurs-pompiers d'Oltingue vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année, pleines de joie et de partage !

Lieutenant Muller Jean Adjudant-chef Weber Gilles Chef de centre Chef de centre adjoint



Le mot du Président

À l'approche des Fêtes de fin d'année, c'est avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance que je m'adresse à vous au nom de toute l'amicale des sapeurs-pompiers d'Oltingue.

L'année qui s'achève a une nouvelle fois été riche en émotion, en actions et en moments partagés.

Qu'il s'agisse de nos interventions, de nos manifestations ou de temps de convivialité, chaque instant a rappelé la force qui unit nos pompiers à la population.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre soutien constant. Vos encouragements, vos dons, votre présence lors de nos manifestations et vos gestes de sympathie qui sont pour nous une source de motivation et de fierté. C'est grâce à cette solidarité que notre amicale peut continuer à faire vivre l'esprit d'équipe, la cohésion et l'entraide qui caractérisent la grande famille des sapeurs-pompiers.

Je tiens également à saluer l'engagement de tous nos sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui donnent sans compter pour assurer la sécurité de chacun, souvent dans des conditions difficiles et avec un courage exemplaire.

En cette période de fêtes, je souhaite à tous les habitants d'Oltingue une fin d'année pleine de joie, de sérénité et de beaux moments en famille.

Merci à toutes et tous pour votre confiance et votre attachement à nos pompiers. Comptez sur nous, comme nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Ruetsch Loïc
Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Oltingue

Vie associative

Association Saint-Martin d'Oltingue

L'association Saint-Martin Oltingue (ASMO) solidaire avec les résidents de l'Ehpad Heimelig.



L'ASMO a offert un chèque de 2 300 € à l'association Part'âge Sep-Wal qui oeuvre en faveur du mieux-être des résidents des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Heimelig de Sepois et Waldighofen.

Sa présidente Caroline Gutzwiller, accompagnée de la vice-présidente Sylvie Groelly, de la secrétaire Gaby Haas et de la trésorière Christine Claisse, a salué l'association Saint-Martin pour son geste et a indiqué qu'il servirait à financer les diverses animations proposées comme les

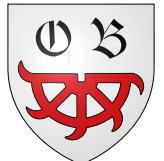
après-midi récréatifs, les ateliers d'art floral ou encore l'animation musicale avec le musicien Joël Waldvogel.

Entourée des autres membres, Élodie Meister, présidente de l'association Saint-Martin, a expliqué que cette somme provenait de l'intégralité des bénéfices réalisés lors du dernier « petit-déjeuner du cœur » organisé chaque année au profit d'une oeuvre caritative.

L'association Saint-Martin avait démarré il y a une quarantaine d'années sous l'égide d'André

Scherrer avec l'organisation de la fête des moissons et son cortège de chars décorés et fleuris dans le village, tirés par les chevaux ou les tracteurs anciens.

Restées quelque temps en sommeil, les activités ont repris il y a une dizaine d'années avec la danse et le dessin (à présent à l'arrêt), le yoga et le qì gong ainsi que les jeux de société pour les adultes. Sans oublier la participation ponctuelle à la cavalcade d'Oltingue.



Vie associative

Association L'Ill aux Loisirs

Existant depuis 1997, l'Ill aux Loisirs dans sa forme actuelle propose, chaque mois de l'année scolaire, une activité aux jeunes du CP à la 3^e.

Initialement au sein du RPI Bettlach-Fislis-Linsdorf, l'intégration de l'association est, depuis 3 ans, proposée aux jeunes du RPI d'Oltingue-Biederthal-Wolschwiller.



A l'Ill aux Loisirs, on découvre : des pièces de théâtre, de nouvelles recettes de cuisine, la vie nocturne de la forêt, mais aussi le courage et la ténacité, par exemple à la patinoire, au bowling ou dans les tournois sportifs. On apprend aussi à vivre ensemble, à reconnaître que chacun a des talents différents, à se respecter et à s'accepter tel que l'on est.

Les animateurs, tous bénévoles issus des villages des RPI, ont à cœur de transmettre les belles valeurs qui manquent parfois dans

notre quotidien ; redécouvrir qu'on peut passer des moments forts en toute simplicité, sans écran, sans compétition, tous âges confondus, voilà la clé du Trésor de l'Ill aux Loisirs !

Les subventions de nos communes, les inscriptions des enfants, le traditionnel tournoi de foot à Fislis (le dimanche qui suit chaque rentrée scolaire), nos ventes de burgers, sont autant de sources de financement ; en y participant vous permettrez ainsi que l'aventure continue ! MERCI à vous tous !

Vie patrimoine

Bourse d'échange de fèves au musée paysan

Cette 17^e édition de la bourse d'échange de fèves était organisée par Jeannette Willig au musée paysan d'Oltingue



Autour de l'incontournable Jacqueline Goepfert, 87 ans, qui collectionne les fèves depuis quarante-cinq ans, se trouvaient les habitués de l'événement comme Hervé, mais également des participants plus récents, comme le couple Risser d'Eschentzwiller, présent à la bourse pour la seconde fois. « Ma passion est née d'un échange avec un élève lorsque j'étais cuisinier : une fève contre un Coca, raconte monsieur Risser. Depuis vingt ans, je continue et essaie de dénicher des pépites. »



Chaque année, les boulanger-pâtissiers peuvent commander des fèves personnalisées, tout comme les associations. Les sapeurs-pompiers d'Oltingue par exemple ont aujourd'hui une fève à leur effigie.

La création de fèves est cependant réglementée, notamment en raison des droits d'auteur. « Crée une fève Disney peut avoisiner les 50 000 euros de royalties », explique Christian Goepfert, le fils de Jacqueline qui l'accompagne en famille lors des expositions.

Concert du patrimoine 2025 : un 37^e concert historique

C'est une institution à Olttingue : le concert du Patrimoine est organisé chaque année le dernier dimanche du mois de septembre. L'APOS, Association du Patrimoine Olttingue Sundgau, met un point d'honneur à célébrer les richesses patrimoniales du village, parmi lesquelles le célèbre orgue historique construit par Joseph et Claude-Ignace Callinet en 1843 pour l'église Saint-Martin.

Lors de cet événement annuel, dont la réputation dépasse largement le Sundgau, l'APOS invite des artistes et des formations de haute qualité, reconnus mondialement : c'était encore le cas le 28 septembre dernier, avec l'organiste franc-comtoise Élise Rollin et le trompétiste alsacien – par ailleurs également organiste – Guy Ferber, tous deux spécialistes de la musique ancienne.

L'orgue historique était évidemment tout indiqué pour ce programme de musique baroque, qui offrait d'entendre les plus célèbres compositeurs des XVII^e et XVIII^e siècles, parmi lesquels Bach, Vivaldi, Händel, Couperin, Charpentier, entre autres. Une sélection minutieusement choisie, qui a permis au public de se rendre compte de la grande richesse et de l'infinie variété des styles au sein du baroque, selon la nationalité et la personnalité du compositeur.

C'était aussi l'occasion de découvrir un instrument inédit à Olttingue : la trompette baroque.

Avec beaucoup de pédagogie et de passion, Guy Ferber a expliqué toutes les spécificités de son instrument de prédilection : une trompette épurée, sans pistons, où l'artiste ne peut compter que sur ses lèvres pour former les différentes notes. Il en résulte une sonorité très différente de la trompette moderne : plus chaude, plus veloutée. Authentiquement historique, aussi exigeante que séduisante.

la trompette baroque a trouvé en l'orgue Callinet d'Olttingue un compagnon de choix, plébiscité par les deux artistes qui l'ont découvert avec beaucoup de bonheur. Bonheur partagé par l'auditoire, qui aura sans aucun doute déjà retenu la date du 27 septembre 2026, pour le 38^e concert du Patrimoine de l'APOS.



Pôle scolaire

Construction d'un groupe scolaire à Oltingue

Le nouveau groupe scolaire d'Oltingue s'inscrit dans une démarche résolument durable, portée par une volonté forte de valoriser les ressources locales tout en plaçant le confort des usagers et un bâtiment énergétiquement performant au centre des réflexions.



Vue aérienne - insertion du projet dans son environnement à la sortie de la commune d'Oltingue

Les réflexions se sont organisées autour d'une conception bioclimatique, optimisant les apports naturels tout au long de l'année. Les ouvertures et les orientations ont été étudiées pour maximiser les apports solaires en hiver et pour limiter la surchauffe estivale grâce à des casquettes architecturales.

Dans une logique de circuit court et de valorisation du patrimoine forestier communal, une partie du bois utilisé pour la construction proviendra directement de la forêt communale d'Oltingue, renforçant l'ancrage local du projet. Ce choix s'accompagne naturellement de l'installation d'une chaudière bois, permettant une production de chaleur renouvelable et maîtrisée.

Le confort intérieur et la sobriété énergétique seront également assurés par un système de ventilation

double flux, garantissant une qualité d'air optimale pour les enfants. Enfin, l'édifice sera équipé de panneaux solaires, contribuant à la production d'énergie renouvelable et à l'autonomie énergétique partielle du site.

L'ensemble de ces choix fait du futur groupe scolaire un exemple d'architecture responsable, tournée vers l'avenir et respectueuse de l'environnement et du territoire.

Ainsi, depuis l'attribution du projet lors du concours, les études programmatiques et les phases de concertation menées entre l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ont permis d'affiner les choix architecturaux et techniques, ainsi que de consolider l'enveloppe budgétaire du projet à travers les phases APS-APD- DPC.



Vue côté cours élémentaire et son préau - visuels Factory Architectures

À présent, le projet de construction du futur groupe scolaire à Oltingue franchit une nouvelle étape décisive. Le calendrier opérationnel se précise et permet désormais de fixer les principales échéances du projet :

Fin novembre 2025 : dépôt du permis de construire

Cette étape marque le lancement administratif officiel de l'opération, ouvrant la voie aux phases techniques suivantes.

Début d'année 2026 : phase PRO

La finalisation des études de projet permettra d'affiner les solutions techniques et architecturales avant le lancement des consultations.

Printemps 2026 : lancement des consultations des entreprises

Les procédures de mise en concurrence permettront de sélectionner les entreprises chargées des travaux courant juin/juillet 2026, dans le respect des exigences de qualité et de maîtrise financière.

Septembre 2026 : démarrage du chantier

Les travaux débuteront en fin d'été pour une durée de 16 mois.

Décembre 2027 : livraison du bâtiment

La réception de l'ouvrage est prévue pour la fin d'année 2027 permettant une mise en service opérationnelle à partir de la rentrée suivante.

Pôle scolaire



Maître d'ouvrage : SIPSBI

Vie scolaire

Visite du Saint-Nicolas

Pour le plus grand bonheur des enfants, et comme chaque année, Saint Nicolas, le patron des écoliers s'est rendu à l'école maternelle et élémentaire du village.

Comme le veut la tradition, il a remis aux enfants clémentines et pains d'épices ainsi qu'un chocolat, en échange de jolis chants.

Et pour finir l'année un petit cadeau a été remis à tous les enfants, de magnifiques livres offerts par la mairie d'Oltingue.



Notre nature

Notre patrimoine naturel à préserver



Notre patrimoine naturel à préserver



Le saviez-vous ?

Un arbre sénescant ou un « vieil arbre » peut accueillir jusqu'à **1 700 espèces d'invertébrés** dont une majorité d'insectes.

Il est également zone de refuge, de nourrissage et de reproduction des espèces cavicoles comme les pics, les chauves-souris et les chouettes.

Le lucane cerf-volant ou *Lucanus cervus*, est le **plus grand coléoptère de nos forêts** européennes. Son nom vient de ses 2 mandibules ressemblant à des bois de cerf. Sa larve est "saproxylophage", elle se nourrit de bois mort. Elle a une préférence pour les chênes et peut vivre jusqu'à 6 ans.

“Le bois est mort-vivant” !

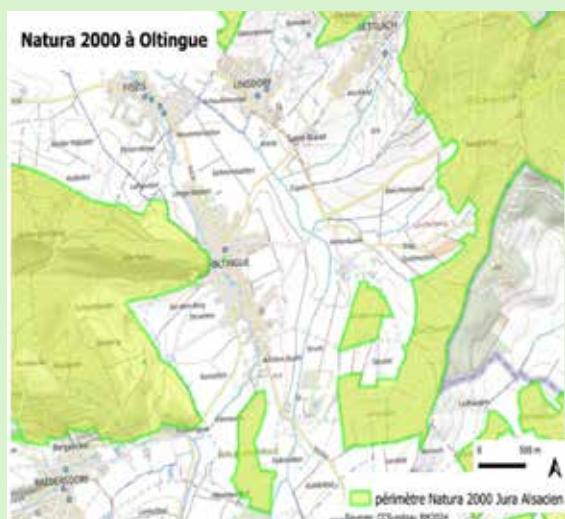


Credit illustrations : Maud Briand

Plus d'infos : <https://cc-sundgau.fr/cadre-vie/territoire-engage/plans-dactions/>



Notre patrimoine naturel à préserver



Olttingue accueille au moins **6 espèces animales** protégées à l'échelle européenne.

Notre commune s'est engagée dans la **charte Natura 2000 Jura Alsacien** pour 5 ans. Grâce à cela la gestion de notre forêt préserve les habitats naturels tout en continuant son activité de production habituelle.

Notre commune a également créé **3 îlots de sénescence forestiers** qui font parti du réseau de réservoirs de biodiversité de la « Trame Verte ».

Les espèces emblématiques comme les chauves-souris, le lynx et le blaireau bénéficieront de cet espace de quiétude.



Credit illustrations : Maud Briand

Plus d'infos : <https://cc-sundgau.fr/cadre-vie/territoire-engage/plans-dactions/>

Notre nature

Forêt communale d'Oltingue : préserver la biodiversité dans un contexte de changement climatique et de renouvellement forestier

La forêt communale d'Oltingue, d'une surface de près de 400 ha, abrite une grande richesse de biodiversité. Afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la forêt et de répondre aux trois objectifs indissociables de la gestion durable : fournir du bois à la société, préserver l'environnement et accueillir le public ; les équipes de l'unité territoriale du Jura mettent en oeuvre des actions concrètes au quotidien. Découvrons ces actions !

Préserver la biodiversité : l'essence du forestier !

Chaque forêt recèle un trésor de biodiversité. Au quotidien, les forestiers oeuvrent à la préservation d'arbres d'intérêt écologique : vieux arbres, arbres à cavités ou encore arbres morts sont autant que possible repérés sur le terrain et identifiés. Ces trames de vieux bois constituent des habitats rares où les arbres effectuent un cycle de vie complet, essentiels pour 30 % des espèces animales et végétales forestières. Lors de travaux forestiers, la présence d'espèces protégées est systématiquement vérifiée et prise en compte.

Cet automne, des relevés ont été réalisés en forêt d'Oltingue par les forestiers et l'animatrice Natura 2000 du Jura alsacien pour la mise en oeuvre d'un projet

d'îlots de sénescence. Plus d'une centaine d'arbres présentant des micro-habitats intéressants pour la faune (cavités, fissures, lierre, champignons...) ont ainsi été marqués pour un total de près de 3,5 ha. Ceux-ci seront préservés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour un minimum de 30 ans. Les nombreux zonages environnementaux présents sur le territoire cadrent la sylviculture exercée dans les forêts. Les sites Natura 2000, comme celui de la ZSC « Jura Alsacien », couvrant 398 ha de la forêt communale, protègent les habitats naturels et espèces remarquables.

Le milan royal, l'autour des palombes, le sonneur à ventre jaune sont par exemple des espèces présentes en forêt communale d'Oltingue et sur le site Natura 2000 à préserver par une gestion forestière adaptée.

À l'échelle de la forêt communale d'Oltingue :

637 arbres bios

sont marqués et laissés à la nature

3 zonages environnementaux et réglementaires

dont Natura 2000 pour 398 ha

En protégeant les espèces et leurs habitats, les forestiers contribuent à des forêts plus robustes, capables de mieux résister aux changements climatiques et aux pressions extérieures.



Les arbres bio, préservés pour servir d'habitat à de nombreuses espèces, sont marqués par un triangle vers le bas © JF Hamard



Le Sonneur à ventre jaune, espèce protégée présente sur le territoire © ONF

Notre nature



Les forestiers veillent sur les forêts et sensibilisent les usagers aux bonnes pratiques © JF Hamard

Le renouvellement des forêts face au changement climatique : observer et s'adapter

Les températures moyennes élevées et les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents déstabilisent les peuplements forestiers jusque dans le Sundgau et le Jura Alsacien. Fragilisées, nos forêts subissent alors parfois des phénomènes de dépérissement. Cette situation impacte les revenus forestiers des propriétaires et nécessite d'adapter la gestion forestière pour rendre les forêts plus résilientes.

Aujourd'hui l'Unité Territoriale du Jura accompagne les forêts vers un changement certain dont les conséquences restent en partie inconnues. A Oltingue, la récolte des produits accidentels, issus des dépérissements, perturbent et décalent les programmes de coupe.

Les forestiers doivent adopter une sylviculture plus proactive et dynamique pour favoriser la régénération naturelle et la résilience des forêts.

Pour cela ils proposent aux propriétaires de :

- mettre en oeuvre des travaux sylvicoles (enrichissements par plantation, éclaircies ...),
- protéger les jeunes semis contre le gibier et favoriser la diversité d'essences forestières,
- réaliser des diagnostics pour identifier les surfaces vulnérables ou déperissantes,
- sécuriser les parcelles à proximité des zones d'accueil du public,
- préserver les sols forestiers, véritables réservoirs en eau des arbres.

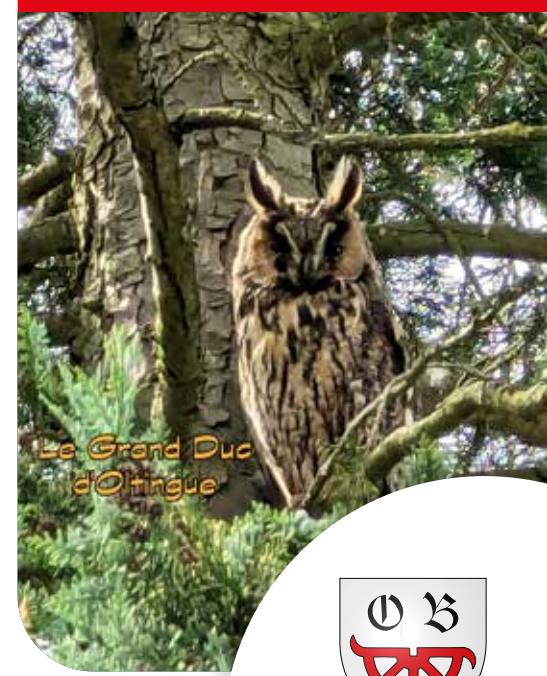
Toutes ces actions sont mises en oeuvre au quotidien par les forestiers de terrain en accord avec les conseils municipaux pour une forêt multifonctionnelle, produisant du bois de qualité, préservant la biodiversité et accueillant le public!

La forêt mosaïque

Stratégie inscrite dans le document d'aménagement, la forêt doit tendre vers une plus grande diversité d'essences, de modes de traitements et de milieux afin d'être plus résiliente face au changement climatique.

Erratum

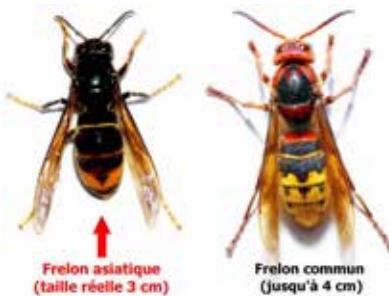
Dans le précédent numéro, il ne s'agit pas d'un **Grand Duc**, mais d'un **Moyen Duc**.



Les frelons asiatiques

Le frelon asiatique (également appelé *Vespa velutina*) est une espèce invasive capable de décimer des ruches entières.

Un insecte redouté par les apiculteurs. Sa piqûre est aussi redoutable que celles des frelons européens. Il vaut mieux éviter de croiser sa route même si sa cible préférée est les abeilles. Une seule piqûre risque de vous faire affreusement mal, notamment si vous êtes allergique à son venin. La destruction des nids est la meilleure solution pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques.



Qu'est-ce qu'un frelon asiatique ?

Cette espèce longue de 2 à 3 cm possède une livrée sombre au niveau du thorax et des ailes. Elle a une fine bande jaune-orangé. Ses pattes sont jaunes à l'extrémité. La tête est noire tandis que la face est jaune-orangé. Le frelon asiatique s'est parfaitement adapté au climat de l'Hexagone. Depuis son arrivée en France en 2005, il a déjà envahi près d'une cinquantaine de départements. Cet insecte vie en bande dans un nid fabriqué en fibre de cellulose mâchée. Il construit son nid en hauteur dans les arbres à l'abri des regards à 12 m de haut. Toutefois, certains nids sont près du sol, sous un toit ou tout autre endroit qui peut les abriter en toute sécurité. Les plus gros nids peuvent atteindre 1 m de haut, il est préférable de s'en tenir éloigné si vous voyez un nid de cette taille. L'aiguillon du frelon

asiatique mesure jusqu'à 5 mm. Une piqûre de la *Vespa velutina* entraîne une douleur insupportable et un enfllement. Cet insecte peut propulser à distance son venin. En cas de piqûre, la victime a besoin d'une prise en charge rapidement en cas d'allergie à son venin. S'il se sent menacé, le frelon asiatique n'hésite pas à s'attaquer à plusieurs. Il demande du renfort pour repousser l'agresseur.

Les individus qui se trouvent dans le nid ne lâcheront pas prise tant que l'intrus est encore sur leur territoire. Le frelon asiatique constitue un véritable danger pour les abeilles. Il peut décimer en une seule fois jusqu'à 30 % de la population d'une ruche.

En France, il a fait des ravages dans les ruches de nombreux apiculteurs. En Europe, il n'a pas de prédateur naturel, ce qui fait que la destruction de son nid reste le seul moyen d'empêcher une colonie de proliférer.

Comment signaler un nid de frelons asiatiques ?

Pour lutter contre le frelon asiatique, la destruction des nids est devenue la solution la plus utilisée. Elle est efficace pour diminuer le nombre de reines émergentes. En effet, ces dernières se chargent de construire de nouveaux nids au printemps. Pour éviter de prendre le risque de se faire piquer par les frelons asiatiques, il est recommandé de signaler rapidement un nid avant que les femelles fondatrices partent ailleurs. Cela permet aussi de protéger la population si le nid constitue un danger pour d'autres personnes.

Pourquoi signaler les frelons asiatiques ?

Le frelon asiatique constitue une menace pour notre écosystème. Un insecte invasif qui est particulièrement agressif. Si vous ne soupçonnez pas la présence d'un nid et que vous vous en approchez involontairement, vous risquez de vous faire piquer. En effet, les frelons asiatiques peuvent considérer comme une menace votre présence sur leur territoire. Ils n'hésiteront pas à attaquer pour vous tenir éloigné. Si le nid se trouve à basse altitude, le danger est beaucoup plus important, notamment pour les enfants. La destruction du nid permet de réduire efficacement la population de frelon asiatique. D'où l'intérêt de signaler la présence d'un nid auprès de la mairie le plus tôt possible. La commune pourra faire intervenir des professionnels pour détruire le nid ou vous indiquez les contacts d'une entreprise spécialisée afin de se débarrasser correctement de la colonie de frelons asiatiques. Le signalement d'un nid permet aux citoyens de devenir un acteur important dans la diminution des populations de frelon asiatique.



L'armoire à livres

Une armoire à livres est à la disposition des habitants de notre village.

Elle est de couleur rouge/beige et placée devant la grange à côté du Presbytère. Cette armoire était dans les combles de la mairie. Elle a été restaurée lors d'une journée citoyenne par Sandra Fehr et Philippe Gutzwiller.

L'initiative « armoire à livres » est basée sur l'échange et le partage et contribue ainsi à l'accès à la culture pour tous. Chacun, chacune peut à sa guise déposer et emprunter des livres de tous genres en bon état (romans, policiers, BD, livres pour enfants) en français ou en langue étrangère.

Vous êtes invités à déposer dans la bibliothèque les livres que vous souhaitez mettre à disposition du public.

Merci à tous les acteurs de ce partage et don de soi, car cette seconde vie est également un geste d'écocitoyenneté.



Permanences sociales FERRETTE sur RDV

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	ALSA 1x tous les 3 mois référente RSA Mme VINCENT 03 89 68 33 53	Service des impôts des particuliers de Thann (2 eme lundi du mois sur RDV) 03 89 38 58 00
MARDI	Espace solidarité d'Altkirch (CEA) Assistante Sociale 8h30-12h 03 89 08 98 38	Espace solidarité d'Altkirch (CEA) Assistante Sociale 13h30-17h 03 89 08 98 38
MER-CREDI	Mission Locale Saint-Louis/ Altkirch 03 89 08 96 71	Mission Locale Saint-Louis/ Altkirch 03 89 08 96 71
JEUDI	CSAPA le CAP 3 x/mois 03 89 40 67 01	MDA Maison Des Adolescents (jeudi tout les 15 jours sem impaires) 03 89 32 01 15
VEN-DREDI	CSAPA le CAP 1 x/mois – 3 ^e vendredi 03 89 40 67 01 Permanence RSA (CEA) 1 ^{er} vendredi du mois semaine impaire 03 89 08 98 38 Permanence CAF dernier vendredi du mois 03 68 47 98 90	Espace solidarité d'Altkirch (CEA) Assistante Sociale 03 89 08 98 38

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



Accueil informations et orientation



Accompagnement dans vos démarches administratives



Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

VOS SERVICES À FERRETTE

France Services Ferrette
46 rue du Château
68 480 Ferrette
Tél : 03 67 24 68 04
ferrette@france-services.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 8h - 12h / 13h - 16h
Mardi 9h - 12h / 14h - 17h
Mercredi 8h - 12h
Jeudi 9h - 12h
Vendredi 13h - 17h

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

La Mairie d'Oltingue informe

❶ Rappel recensement

Il est obligatoire pour les jeunes de se faire recenser en mairie.

A compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit, votre enfant doit se présenter en mairie pour obtenir son attestation et s'enregistrer sur la liste pour effectuer la journée d'appel 1 an plus tard.

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il recevra une attestation de recensement. Il devra la présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac, permis de conduire...)

Les horaires de la mairie d'Oltingue sont :

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 12h – 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h00 – 14h à 17h30

Lundi après-midi et vendredi sur RDV

03 89 40 70 11

❶ Carte identité et passeport

Pour le renouvellement de carte d'identité ou passeport veuillez réaliser une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Il faudra prendre rendez-vous à la mairie d'ALTKIRCH, FERRETTE, HUNINGUE ou SAINT-LOUIS).

Exemple pour la mairie de FERRETTE : vous pourrez vous rendre sur le site de la mairie de Ferrette ou par téléphone au **03 89 40 40 01**

Les horaires de la mairie de Ferrette sont :

Lundi de 8h10 à 11h30 / Mardi de 8h10 à 11h30

Mercredi de 14h10 à 18h50 / Jeudi de 8h10 à 11h30

Vendredi de 8h30 à 11h30

❶ Urbanisme

La commune d'Oltingue a dématérialisé l'Urbanisme. Dorénavant vous avez la possibilité de déposer les dossiers par voie électronique ou par papier.

Par voie électronique sur le site, il vous faut vous connecter sur :

<https://gnau31.operis.fr/sundgau/gnau/#/>

pour compléter le formulaire qui vous sera ensuite transmis.

Par voie électronique sur l'adresse mail, il vous faut compléter le formulaire soit sur internet, soit papier, le scanner et le transmettre à l'adresse suivante :

urbanisme@oltingue.fr

Par papier, il faut compléter le formulaire papier et le déposer en Mairie.

❶ Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans la commune ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie en remplissant une petite fiche et en y joignant la photocopie de votre carte d'identité. Vous pourrez procéder également à votre inscription sur la liste électorale si vous êtes citoyen Français.

A votre arrivée, il vous faudra prendre contact avec la Communauté de Communes Sundgau pour ouvrir votre compte concernant les déchets. Le service vous apportera les réponses aux questions que vous vous posez. Concernant votre compteur d'eau, il vous faudra également prendre contact avec la Communauté de Communes Sundgau.

❶ L'agence postale d'Oltingue

52 rue principale - 68480 Oltingue

03 89 25 95 93

Horaires d'ouverture : lundi après-midi de 14h30 à 18h15, mardi matin de 9h à 11h45, mercredi matin de 9h à 12h, jeudi après-midi de 14h30 à 18h15, vendredi matin de 9h à 11h45 et samedi matin de 9h à 12h.

❶ Office National des Forêts

Emilie LITZLER

03 89 40 71 30 / 06 24 24 72 44

emilie.litzler@onf.fr

❶ Brigade verte

Poste Central de la Brigade Verte du Haut Rhin
92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ

03 89 74 84 04 - Fax : 03 89 74 66 79

contact@brigade-verte.fr

❶ Conciliateur de justice

www.conciliateurs-alsace.com

FREY Thierry

Cantons de Hirsingue et Ferrette

1^{er} et 3^e jeudis du mois de 8h00 à 11h30 à la Mairie de Hirsingue, 1, place de la Mairie

Prendre RDV au **03 89 40 50 13**

❶ Espace solidarité et seniors – assistante sociale

39 av. du 8^e Régiment de Hussards
Quartier Plessier – bâtiment 2 – BP 51027
68134 ALTKIRCH

Infos



① Assistante sociale

Sur rendez-vous au **03 89 08 98 98**
ou par mail : espacealtkirch@haut-rhin.fr

① Espace Solidarité Senior

Sur rendez-vous au **03 89 08 98 30**
ou par mail : gerontoaltkirch@haut-rhin.fr

① L'Abbé Adolphe TSIAKAKA

20 place Saint-Martin - 68480 OLTINGUE

03 89 40 71 54

Paroisse.portedujura@orange.fr

Personne relais pour la commune au niveau de la paroisse : **Mme Elisabeth RICHERDT 03 89 40 71 35**

① Communauté de Communes Sundgau

La CCS situé à Altkirch, Avenue du 8^e régiment de Hussards, vous accueille suivant les horaires suivants : **lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

Vous pouvez contacter la CCS au **03 89 08 36 20**

① Service Eau et Assainissement

En cas de dysfonctionnement du réseau d'eau ou de fuite avant compteur « côté public » veuillez contacter le **03 89 08 47 57** ou alors laisser un message sur le numéro d'astreinte 24/7 (nom, adresse, numéro de téléphone) au **03 89 25 83 21**

Dans le cas où votre fuite est située entre le compteur et votre habitation cela ne concerne pas la CCS.

① Concernant les ordures ménagères

Vous pouvez contacter le service valorisation des déchets de la CCS au **03 89 08 36 24**
ou par mail : bien-tier@cc-sundgau.fr

① Distribution repas

Depuis maintenant bientôt un an, la poste a mis en place la distribution par le facteur de repas du Traiteur WEIGEL de Waldighoffen sur notre commune.

Pour la réservation des repas nous vous transmettons les coordonnées du traiteur : BOUCHERIE TRAITEUR WEIGEL au **03 89 07 73 01**

① Etat civil

Changement de nom :

Changement de nom depuis le 1^{er} juillet 2022.

Vous voulez changer de nom de famille : nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique) pour prendre un nom issu de votre filiation : lien juridique entre un enfant et son père et/ou sa mère, le nom de votre père, ou le nom de votre mère, ou leurs 2 noms accolés dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom pour chacun des parents. Vous pouvez utiliser la procédure simplifiée et gratuite de changement de nom.

Saisir sur votre moteur de recherche : changement de nom service public.

Selectionner le lien www.service-public.fr



MAJEUR : la personne peut changer de nom.

MINEUR : la personne peut choisir un nom d'usage.

① PACS :

Les formulaires concernant le PACS sont disponibles sur internet, saisir dans la barre de recherche :

> Convention type de PACS 15726*02
(service-public.fr)

> Notice PACS 52176*03
(www.formulaire.service-public.fr)

Joindre la photocopie de la carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile des deux partenaires.

La commune demande à ce que les documents soient déposés au minimum 1 semaine avant la date envisagée du PACS.

Les Pacs sont célébrés du lundi au vendredi et non le week-end.

① Association foncière

Lors d'une vente, il est impératif de communiquer les coordonnées du nouvel acquéreur.

① Taxe foncière sur les propriétés bâties

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Le conseil municipal par délibération du 29 juin 2021 a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Élections municipales du 15 et 22 mars 2026

Notre commune, compte-tenu de sa population de moins de 1 000 habitants, connaîtra un nouveau mode de scrutin pour les prochaines élections municipales, en application de la loi du 21 mai 2025.

1. Modalités du vote

- Les conseillers municipaux seront élus à la majorité absolue des suffrages exprimés.
- Les listes de candidats devront respecter la parité hommes/femmes, et être composées avec alternance (un homme, une femme, un homme...) ou inversement.
- **Le panachage (barrer ou ajouter des noms sur le bulletin) n'est plus autorisé** : tout bulletin comportant ajout, suppression ou modification de l'ordre des candidats sera considéré comme nul.
- Une liste peut être réputée complète même si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges du conseil municipal

2. Pourquoi ce changement ?

Ce nouveau dispositif vise à garantir une meilleure représentation – notamment des femmes – dans les conseils municipaux des petites communes, où la parité n'était pas imposée auparavant.

3. Particularités pour notre commune

- Comme la population légale de la commune (référence : 1^{er} janvier 2020) est inférieure à 1 000 habitants, le mode de scrutin s'applique.
- Pour les élections municipales qui auront lieu le 15 mars 2026 (premier tour) et éventuellement le 22 mars 2026 (second tour) : si une seule liste se présente elle sera élue au 1^{er} tour à la majorité absolue.
- Les candidats intéressés doivent déposer leur liste selon les modalités fixées par la préfecture, respecter le calendrier légal, et s'engager à représenter la commune pendant 6 ans.

4. À retenir pour l'électeur

- Le jour du vote, vous recevrez un bulletin contenant la liste complète telle qu'elle a été déposée : **vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms**.
- Si vous modifiez le bulletin, il sera nul et ne sera pas pris en compte.
- Veillez à venir voter avec une pièce d'identité.

Numéros utiles

15

SAMU

Le service d'aide médical urgent

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

119

NUMÉRO D'URGENCE
POUR L'ENFANCE EN DANGER

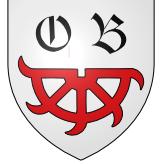
114

NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES

Les heures de la vie

*La pendule marque le temps
Imperturbable dans l'attaque
Et impassible sur l'instant
Dans son trop lancinant tic-tac
Chaque seconde est primordiale
Chaque minute en est autant
Et dans ce long cérémonial
S'enfuit la vie, s'enfuit le temps.
Chaque heure fera la mémoire
Du jour qui nait, du jour qui meurt
De l'instant où naitra l'espoir
De découvrir le vrai bonheur.
Chaque mois changera d'allure
De l'hiver, on va au printemps
Et l'été dans cette aventure
A l'automne se fait plaisant.
Ainsi s'écoule chaque année
Qui marquera notre existence
Qu'on soit pauvre ou qu'on soit bien né
C'est ainsi depuis la naissance.
On ne peut donc rien y changer
La chose est gravée immuable
L'homme a fait son calendrier
Le poète a fini sa fable.*

Chibani



Olttingue



Bulletin municipal édité par
la commune d'Olttingue et
tiré à 400 exemplaires.

*Infos, chiffres et textes pris en
compte jusqu'au 2 décembre 2025.*

Photos :

Petra Frey, Sylviane Frey,
Françoise Haas, Dominique Doebelein,
Cindy Schoen, L'ALSACE, SPO, FCO,
Waldwaggis, SIPSBI architects, MAF

Photo recto - verso :

Léonie Gully

Rédaction :

Petra Frey, Françoise Haas,
Cindy Schoen, Estelle Ratzmann

Impression :
EXAPRINT

Mise en page :
REPAIR - Schweitzer Frédéric

